

PAR COURRIEL

Québec, le 13 novembre 2017

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 0101-308

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 24 octobre 2017 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

« Une copie de l'appel d'offres pour le poste d'Accueil de l'auberge de montagnes des Chic-Chocs de 2016

Une copie de l'appel d'offres pour le poste d'Accueil de l'auberge de montagnes des Chic-Chocs de 2017. »

Vous trouverez ci-joint les documents répondant à votre demande.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale,

« Original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Documents
Avis de recours